

Le bélier, l'oiseau rapace et leurs rapports avec la Divinité principale

Les fouilles récentes apportent de temps à autre leur concours à la connaissance de la représentation divine ou de ses avatars par la mise au jour d'objets exceptionnels. A l'occasion de cette rencontre, on présente deux artefacts. Le premier est issu de la fouille d'une tombe féminine à Orainville "La Croyère" (Aisne)¹, le second d'une intervention préventive sur le fossé d'une ferme indigène à Batilly-en-Gâtinais "Les Pierrières" (Loiret)².

La fibule de la tombe 3 d'Orainville "La Croyère" (Aisne)³.

On ne reviendra pas sur le contexte qui a été publié (fig. 1) et qui s'ancre dans la série des nécropoles de la fin du IV^e siècle et de la première moitié du III^e siècle avant J.-C. Le port par l'inhumée d'un torque à pastille de pâte de verre rouge⁴ indique une appartenance ethnographique et une origine géographique de cette femme au large secteur du cours moyen du Rhin⁵. C'est sur l'une des trois fibules en bronze de la tombe que l'on va porter l'intérêt. Il s'agit d'un modèle qui a priori apparaît comme aberrant. Un examen attentif permet de déceler un bricolage qu'il convient d'expliquer⁶. En fait c'est une fibule classique dite de type Münsingen qui sert de support à la fixation d'une résille ajourée⁷. La vue du dessous de l'objet est parfaitement explicite. La résille est maintenue par deux rivets côté pied libre à plateau (fig. 2/D) et par un seul au départ de l'arc côté ressort bilatéral à spires multiples (type E 55).

La résille de bronze moulée à la cire perdue est circulaire (fig. 3) et présente un manque. En fait, l'examen des deux extrémités révèle une découpe et un limage (fig. 2/F) qui a été rendu nécessaire pour le passage du pied de la fibule. Il faut donc imaginer l'objet originellement comme fermé. On remarque la présence de petites perforations réparties comme suit : une au centre (fig. 2/A), huit placées sur chaque élément de liaison⁸ entre la zone centrale et la frise périphérique puis une sur chaque motif de la limite externe (fig. 3) à

¹ Nos remerciements vont à Jean-Luc Collart, responsable de la fouille, à Sophie Desenne, INRAP et à Dominique Roussel, Conservateur du Musée de Soissons pour l'accès à l'objet, l'étude et l'autorisation de publication.

² Nos remerciements vont aussi à René Chemin, INRAP et inventeur et à Sophie Liégard, INRAP et responsable de la fouille pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.

³ Desenne S., Collart J.-L., Auxiette G., Martin G., Rapin A. et Duvette L., "La nécropole d'Orainville (Aisne). Un ensemble attribuable au Aisne-Marne IV." *Revue archéologique de Picardie n° spécial 22 Hommage à C. Pommepuy*, 2005, p. 233-270. Une brève modification descriptive a été publiée dans le catalogue : "Celtes. Belges, Boïens, Rèmes, Volques ..." Exposition du Musée royal de Mariemont, 2006, n° 25/5 p. 357-358. L'objet est conservé au Musée de Soissons sous le n° inv. 2001.1.19.

⁴ Müller F., "Die frühlatènezeitlichen Scheibenhalsringe". *Römisch-Germanische Forschungen*, Bd. 46, Mainz, Zabern, 1989, 116 p., 78 Pl.

⁵ Charpy J.-J., "Les populations celtiques de la Champagne et le problème de l'immigration centre-européenne à la fin du IV^e siècle et au III^e siècle avant J.-C." In *Guilbert S. (Dir.) : La Champagne terre d'accueil de l'Antiquité à nos jours. Presses universitaires de Nancy*, 1994, p. 71-84.

⁶ Il est dommage que le dessin publié soit incomplet. Peut-être a-t-il été fait avant restauration de l'objet ?

⁷ L'unique comparaison pour la fibule d'Orainville, sous sa forme à la découverte, serait celle de Newnham Croft (Grande-Bretagne). Voir Jope E. M., "Early celtic art in the british Isles". Clarendon, Oxford, 2000, p. 240 vol. I et Pl. 42/a-g et 43/e vol. II.

⁸ Les deux perforations côté pied de la fibule sont réutilisées pour la fixation résille/pied.

l'exception de celui placé près du ressort⁹. L'organisation générale de la construction repose sur la division du cercle par des diamètres orthonormés disposés régulièrement selon un angle de 45°. L'ornementation se compose d'un motif central inscrit dans un cercle autour duquel se développent huit éléments tangents composés de trois branches. Enfin aux points de tangence se situe un autre motif différent de celui central mais relevant du même thème animalier, le bélier. Le masque central est vu de face (fig. 2/A). Le visage lisse est émacié¹⁰, les yeux naturellement en amande, le nez allongé en pétale central de palmette. La bouche n'est pas esquissée. Au-dessus des yeux se développent deux eses divergentes et perpendiculaires à l'axe vertical de symétrie du visage. Enfin, le sommet du crâne et le bas du visage sont traités par un chagrinage effectué à la bouterolle à pointe mousse hémisphérique. Cette technique décorative est particulièrement usitée en Europe centrale et aboutit au même effet que la granulation mais avec un rendu en creux. A l'évidence, l'artisan a voulu plaquer la figuration classique de l'image divine connue par de nombreux objets sur celle de la représentation du bélier dont les cornes sont évoquées par les eses à volute extérieure ornée d'une demi-sphère en relief. En limite externe se sont huit autres masques qui étaient figurés (fig. 2/C). Ils sont semblables et présentent le visage sous un angle inaccoutumé qui est celui sommital. La partie réservée à la face du masque est plus ramassée mais conserve les canons habituels de la composition, à savoir : un nez allongé en pétale central de palmette, des yeux globuleux en amande et deux eses en relief orientées dans la même configuration que le masque central. A l'arrière de cette partie du motif on retrouve une zone chagrinée divisée en deux plages par deux motifs lisses et contigus en forme de croissant (fig. 2/B). A l'évidence, ces masques privilégient l'image du bélier et s'imposent comme des compléments à celui unique et central qui offre une version inversée. S'arrêter à ce stade reviendrait à tronquer l'information révélée par l'ornementation. En effet, le modelé dans l'épaisseur du métal venant à l'arrière de chaque crâne en périphérie extérieure du disque est réalisé en une suite de mèches parallèles et seulement sur la longueur de l'arc de cercle correspondant à la courbure de la tête (fig. 2/E). Cette disposition s'apparente à celles que l'on peut retrouver sur de nombreuses figurations plastiques de la tête humaine ou de la divinité.

A ces éléments, immédiatement perceptibles dès la première lecture, il est à notre avis, un autre motif caché dans la construction du disque d'Orainville et reproduit huit fois. C'est la représentation du bovidé. En effet, si l'on considère le motif tripartite qui fait la liaison entre le celui central et ceux de la frise périmétrique, on note que la branche qui débute au cercle central représente la forme simplifiée d'une tête animale et à la condition qu'ensuite on prolonge le tracé jusqu'à l'enroulement de la volute externe du visage en limite extérieure du disque. On obtient alors un nouveau signe, celui de la tête de bovidé à cornes convergentes terminées par un bouletage (fig. 3). Le même signe symbolique est représenté en relief et entre comme une composante du masque humain (?) sur l'agrafe de ceinture de Langenlonsheim (Allemagne)¹¹, sur le fragment de figurine de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)¹². Cette image animale varie depuis les formes réalistes à d'autres plus simplifiées voire schématiques - ces dernières étant connues depuis les figurations rupestres. Dans le milieu celtique, elle apparaît encore sous la forme plastique, par exemple, du protomé de l'agrafe de ceinture de Villeseneux "La Barbière" (Marne)¹³.

⁹ La perforation est réutilisée pour la fixation du disque ajouré au ressort.

¹⁰ Cet allongement du bas du visage est assez fréquent sur celui humain. On peut citer celui du torque de Courtisols mais dans ce cas, la longueur du nez est plus réduite afin d'y faire figurer la bouche. Ce qui n'est pas le cas à Orainville.

¹¹ Jacobsthal P., E.C.A. 1944, n° 353, Pl. 168.

¹² Ginoux N., "Eléments d'iconographie celtique : le thème du taureau à cornes bouletées dans le répertoire du nord de la Gaule". *Revue du Nord*, t. 88, 2006, p. 129-150.

¹³ Roualet P., Kruta V., "Le cimetière gaulois de "La Barbière" à Villeseneux (Marne)". *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et art du département de la Marne* t. XCV, 1980, p. 27-46 et XIII Pl.

Le bélier est l'une des représentations animalières du monde celtique sans doute la plus répandue¹⁴. Elle apparaît dès le V^e siècle sur des objets comme les fibules à masques. On peut citer ici celle de Port-à-Binson (Marne)¹⁵ ou celle de Rivière Drugeon (Doubs)¹⁶. Dans ces deux cas, le protomé très réaliste apparaît en relation avec le masque de la divinité mais dans des situations contraires puisque dans le premier cas les deux masques regardent dans le même sens alors qu'ils s'affrontent dans le second. Dans le siècle qui suit, on retrouve le motif sous une forme naturaliste comme sur le sommet de l'anse de l'oenochoé de Waldalgesheim (Rhénanie)¹⁷ ou sous une forme simplifiée et schématique, un peu plus tard en chronologie, sur le torque de style plastique de Courtisols (Marne)¹⁸ où le bélier est représenté immédiatement sous le menton du masque humain. Sous sa forme simplifiée la figuration du bélier se rencontre géographiquement très largement dans l'aire celtique puisqu'elle figure sur le brassard de Pössneck (Allemagne)¹⁹ comme sur un bracelet masculin à Prunay (Marne)²⁰. Le motif est aussi attesté dans les débuts du second siècle comme sur les landiers de Beine "Le Montéqueux" (Marne)²¹ où il est figuré en trois dimensions sous la forme d'une symbiose étroite avec le monstre à bec spiralé. Ce dernier animal est lui-même figuré sur la résille de style plastique trouvée dans l'une des tombes à char de Roissy (Val-d'Oise)²². Le masque humain est non moins représenté et souvent figuré en association avec le bélier mais dans le cas d'Orainville, c'est sans doute pour la première fois que l'on note une aussi étroite liaison entre les deux images symboliques. Cet objet offre aussi deux formes contraires puisque celle centrale privilégie la face humaine alors que celle externe accentue la version animalière²³. Enfin, si l'on retient l'hypothèse de la représentation du bovidé, on serait donc en présence d'un discours encore plus narratif par l'ajout de ce symbole animal, dans une séquence intermédiaire du déroulement d'un épisode de la mythologie liée à la Divinité centrale dans lequel celle-ci se transforme soit en bélier par référence aux masques extérieurs soit elle reprend son aspect humain avec la figuration centrale unique et manifestement en position privilégiée sur l'objet.

¹⁴ Cluytens M., « L'utilisation du motif du bélier dans l'art celtique protohistorique », *Lunula Archaeologia protohistorica*, XVII, Liège, 2009, p.201-207.

¹⁵ Kruta V., "La fibule «à masques» de Port-à-Binson (Marne). *Etudes celtiques* XXVI, 1989, p. 7-22.

¹⁶ Kruta V., *Ibidem* note n° 15. Les masques sur la fibule de Rivière Drugeon s'opposent par le sommet alors qu'ils sont orientés dans la même direction sur celle de Port-à-Binson.

¹⁷ Jacobsthal P., E.C.A. 1944, n° 387, Pl. 190.

¹⁸ Jacobsthal P., E.C.A. 1944, n° 208, Pl. 126.

¹⁹ Kruta V., "Les Celtes, histoire et dictionnaire des origines à la romanisation et au christianisme". Laffont, Paris, 2000, p. 783. Voir aussi Jacobsthal P., E.C.A. 1944, n° 249, Pl. 142.

²⁰ Charpy J.-J., Roualet P., "Les Celtes en Champagne, cinq siècles d'histoire". Epernay, 1991, n° 317, p. 259.

²¹ Charpy J.-J., "La tombe aux landiers de Beine «Le Montéqueux» (Marne) et la représentation du bélier à bec de griffon". *Revue du Nord* n° 11 hors série, collection Art et archéologie, 2007, p. 97-106.

²² Lejars T., "Le cimetière celtique de "La Fosse Cotheret", à Roissy (Val-d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du III^e siècle avant J.-C.". In *L'âge du Fer en Île-de-France, 26^e colloque de l'AFEAF 2002, 26^e supplément à la Revue archéologique du Centre de la France*, 2005, p. 73-83. On se reportera aussi à : Wabont M., Abert F., Vermeersch D., *Carte archéologique de la Gaule, Le Val-d'Oise / 95*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 2006, p. 384-388, fig. 406. L'auteur adresse ses remerciements à Thierry Lejars pour la communication de photographies de l'objet.

²³ Cette interprétation est renforcée par le parti pris de l'artisan : un masque vu de face pour la représentation centrale et une vue du dessus pour celles périmétriques.

L'oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret)²⁴ tranche 1, tranchée 5.

A la suite de l'étude que l'on a menée sur cet objet unique et un peu énigmatique pour de Rapport final d'opération en cours sous la responsabilité de Sophie Liégard, on doit signaler que cette pièce a été mise au jour lors d'un diagnostic sur le parcours de l'autoroute A 19 dans la section de son tracé entre Artenay (Loiret) et Courtenay (Yonne). L'objet haut de 9 cm reposait dans le remplissage de l'extrémité d'un fossé d'enclos appartenant, d'après les informations dont on dispose, aux structures d'une ferme indigène²⁵ datable des II^e et I^{er} siècle avant J.-C. On a ainsi pu démontrer que cette statuette (fig. 4 à 6) creuse au niveau du corps et de la tête était un monstre unissant la tête d'un rapace nocturne (une chouette) et le corps d'un rapace diurne (un faucon ou un épervier). Elle a été réalisée à la cire perdue et la terre du moule a été soigneusement retirée de l'intérieur sauf dans le creux interne de l'un des membres postérieurs de l'oiseau²⁶. Le modelage de la tête à l'identique des oves creux des anneaux de cheville (fig. 6, en haut), le décor au chagrinage à la bouterolle à pointe mousse (fig. 5 et 6) de type hémisphérique bien représenté sur les bijoux et les armes et enfin la stylistique de la face de l'oiseau m'ont fait conclure à une pièce originaire de l'Europe centrale datable du III^e siècle avant J.-C. correspondant à l'aire d'occupation des Boïens. La zone géographique d'origine serait corroborée si l'on admet que la face de l'animal est assez réaliste dans sa forme un peu ovalaire. Elle correspondrait alors à celle de la chouette de Tengmalm²⁷, animal plus fréquent aujourd'hui dans ce secteur que dans celui de la zone celtique occidentale²⁸.

La représentation est figée dans une pose hiératique. L'oiseau est campé sur ses membres postérieurs à la manière des diurnes puisque l'on perçoit la morphologie de la masse musculaire. Les trois serres avant sont comme accrochées à une branche et le réalisme est poussé jusqu'à figurer celle arrière (fig. 6, bas). Le bas des pattes sert de loge en creux pour les tenons dégagés de la base de l'appendice central. Cet axe le rend mobile et lui accorde une amplitude de mouvement sur un angle de déplacement de 30° environ dans son état actuel (fig 5, photos en haut). Cet appendice sinueux est cassé dans sa partie supérieure.

La question de la représentation de l'oiseau nocturne chez les Celtes

L'image parfaitement identifiable d'un oiseau nocturne dans le monde celtique est rare quand elle répond à des critères purement naturalistes. On peut selon toute vraisemblance affirmer que jusqu'à présent la petite représentation en bronze du hibou –type Duc sans autre précision– de Weisskirchen (Allemagne)²⁹ était sans doute la seule connue et il convient de préciser que seule la tête est conforme anatomiquement sur ce fragment de fibule. Toutes les autres figurations sont plus distantes de la réalité et s'apparentent plutôt à la chouette qu'au hibou. On peut citer en premier lieu l'anse du chaudron de Brå (Danemark)³⁰, les deux clavettes de char

²⁴ Liégard S., Rapport final d'opération en cours de rédaction. Dans ce cadre, on a remis une note d'étude de l'oiseau qui devrait être publiée prochainement.

²⁵ Liégard S., "Vestiges monumentaux d'habitat de La Tène finale sur le tracé de l'A 19". *Revue archéologique du Loiret* n° 30-31 2005-2006 (paru 2007), p. 98-99 et Liégard S., Fichtl S., "Une proto-villa de la fin de l'époque gauloise". *L'archéologue* n° 102 juin-juillet 2009, p. 42-47.

²⁶ Nos remerciements vont à l'équipe du laboratoire CONSERVARE de Compiègne et plus particulièrement à Pascale Gardin pour la réalisation des clichés.

²⁷ Cette chouette présente une tête plus arrondie et des sourcils plus fournis (voir fig. 6).

²⁸ On tenait ici à signaler cet argument même si l'on s'accorde avec l'ensemble de la communauté scientifique à considérer les images du vocabulaire celtique comme non conformes à la réalité physique.

²⁹ Jacobsthal P., E.C.A. 1944, n° 317, Pl. 160. La même pièce est présentée sans doute par erreur comme provenant de Brå (Danemark) dans Jope E. M., "Early celtic art in the british Isles". Clarendon, Oxford, 2000, p. 263 vol. I et Pl. 156/g vol. II.

³⁰ Megaw R. & V., "Celtic art from its beginnings to the book of Kells". Thames and Hudson, Londres, 1989 (revised ed. 2001), p. 143 n° 221.

de Manching (Bavière)³¹ dont l'une est assez proche par le style de la statuette de Batilly. Là s'arrêtent les comparaisons directes. La relative parenté stylistique entre les trouvailles de Brå, Manching et Batilly laissent supposer un ancrage dans une même phase chronologique : la première moitié du III^e siècle av. J.-C. et donc ferait remonter la datation des deux objets de Manching. On ne peut ici que souligner la potentielle similitude de situation entre Batilly et Manching par la présence d'objets plus anciens que l'occupation réelle du site. Le système qui sert de support aux pattes de l'oiseau de proie de Batilly (fig. 6, bas) est rigoureusement identique à celui qui répond à la même fonction sur le casque de Ciumești (Roumanie)³². On est donc tenté de rapprocher la découverte du site du Loiret à d'autres liées à l'Europe centrale et d'imaginer qu'il puisse y avoir substitution entre diverses formes d'oiseaux rapaces nocturnes ou diurnes. Quoiqu'il en soit il est aussi intéressant de noter l'étroite relation qui peut exister sur un même objet entre le masque d'oiseau de proie et celui de la divinité. L'exemple le plus accompli est celui de la fibule sans origine du Musée de Karlsruhe³³ sur laquelle on peut noter un double sens de lecture lié à l'orientation de l'objet. On y trouve alors une relation similaire entre la Divinité principale et son attribut que celle notée à propos de la résille d'Orainville (Aisne). L'oiseau nocturne est attesté à l'époque gallo-romaine par quelques exemplaires. Celui que l'on a pu voir du site d'Alesia (Côte-d'Or), ceux d'Augst (Suisse) celui disparu de Thésée-la-Romaine (Loir-et-Cher), celui du Pouget (Hérault)³⁴ sont en général de petite taille, campés dans une pose plus verticale plus conforme à la réalité sauf celui de Augst n° 105. D'autres détails importants diffèrent : la figuration de la partie basse des membres inférieurs sous les ailes et une absence de représentation des pattes. Le détail du plumage n'est pas obligatoirement figuré avec précision. Le tracé n'est indiqué sur certains exemplaires que par de fines incisions. Enfin, on peut noter un point commun, les yeux sont, comme à Batilly-en-Gâtinais, creux sur les statuettes de Thésée et du Pouget ou à petites loges creuses (Alesia, Augst n° 105 et 106).

Maintenant, il convient de s'interroger sur la nature de l'appendice brisé mais mobile qui figure devant l'oiseau de Batilly. On rappelle que l'oiseau est creux et que le dos présente une découpe qui laisse supposer que l'objet devait s'adapter sur un support plutôt de bois que métallique puisque l'on ne constate pas la présence de rivets³⁵. Il fallait que la pièce soit emboîtée en force sur un support. L'examen de l'objet a permis de noter que si l'on prolonge le plan de la découpe du dos jusque dans la tête de l'oiseau, on vient précisément en bout de course mourir en limite de la découpe basse des yeux de l'oiseau. L'examen des arcades sourcilières et des creux oculaires (fig. 6, haut) n'a pas permis de déceler la présence d'une quelconque matière qui aurait pu maintenir des perles d'une matière inconnue pouvant figurer

³¹ Dannheimer H., Gebhard R., "Das keltische Jahrtausend". Prähistorische Staatssammlung München, Museum für Vor- und Frühgeschichte, Zabern, Mainz, 1993, n° 422, p. 328 et fig. 184, p. 214. Ces objets sont régulièrement datés des II^e-I^{er} siècle avant J.-C. par superposition avec la chronologie d'occupation du site.

³² Zirra V., "Un cimitir celtic în Nord-Vestul României". Baia Mare, 1967, 136 p. et 25 Pl. Voir aussi : Zirra V. "La nécropole et la tombe de chef de Ciumești". In Moscati S. (Dir.), "I Celti", Milano, Bompiani, 1991, p. 382-383.

³³ Jacobsthal P., E.C.A. 1944, n° 304, Pl. 156.

³⁴ La première est inédite (?) connue par les cartes postales éditées par le musée d'Alésia (hauteur : 8 cm). La seconde par un bref article de Coeuret G., "La chouette de Thésée-la-Romaine" (hauteur : 4 cm). *Revue archéologique du Centre*, t. XV, fasc. 3-4, p. 195-197. Enfin la dernière du site de Saint-Jean-Sainte-Eulalie au Pouget hauteur : 4,7 cm) a fait l'objet d'une notice anonyme dans *Instrumentum* n° 17, juin 2003, p. 38. Deux exemplaires proviennent des fouilles récentes d'Augst et un autre provient de recherches anciennes. Kaufmann-Heinimann, "Die römischen Bronzen des Schweiz I. Augst und das Gebiet der Colonia Augusta Raurica". Römisch-Germanisches Zentralmuseum zu Mainz, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Zabern, Mainz, 1977, p. 92 et Pl. 97 n° 105, 106, 107 (respectivement : 4,2 cm ; 4 cm et 2,6 cm).

³⁵ Les seules anomalies pouvant traduire une possible modification de l'aspect de la statuette sont des traces de martelage à l'extrémité de la queue de l'oiseau. Elles ont fait disparaître le chagrinage sur une faible surface. Des retouches et des traces d'abrasion viennent s'y ajouter (fig. 6, bas).

les yeux (fig. 5, en bas). Il faut donc penser que ceux-ci n'ont jamais été bouchés. Ainsi peut-on formuler l'hypothèse suivante qui consiste à voir la statuette emboîtée sur le goulot d'un vaisseau vinaire et par les yeux le précieux liquide aurait pu couler. Ceci exposé, on peut revenir à la question de l'appendice mobile. On a été frappé par la position qu'il occupe lorsqu'il est ramené vers la face de l'oiseau. Le plan de la partie manquante vient précisément encadrer la face juste au centre de l'épaisseur de la tête (fig. 5, photo en haut à droite). Cette étrange coïncidence n'est pas sans évoquer celle occupée par les deux feuilles de gui qui encadrent le visage de la divinité principale, que l'on peut observer sur la sculpture de Glauberg, d'Heidelberg, d'Holzgerlingen (Allemagne)³⁶ ou encore sur la fibule de Port-à-Binson (Marne)³⁷. On émet donc comme possible hypothèse que la partie manquante pourrait être la double feuille de gui. L'exactitude de l'interprétation ne pourra être démontrée que par des découvertes ultérieures. D'autres arguments viennent justifier la relation entre un vaisseau vinaire et la statuette. On peut ainsi citer l'existence de deux protomés d'oiseaux de proie à la base des anses des deux seaux en bois mis au jour dans une incinération à Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne)³⁸ et poursuivre avec la plaque en fer découpé, ornée de deux têtes d'oiseau de proie, d'un des seaux en bois d'une incinération de Bois-Guillaume (Seine-Maritime)³⁹. Dans un contexte plus ancien, on signalera la tête de canidé qui figure à l'embouche du goulot de l'oenoché de la tombe 46/2 de Dürrnberg (Autriche)⁴⁰ et dans un autre plus récent, le bec verseur en forme de tête de poisson de Felmersham-on-Ouse (Bedfordshire)⁴¹ qui devait garnir un bassin. Enfin, pour la comparaison stylistique et la liaison avec un récipient, on peut encore renvoyer le lecteur vers le fragment d'attache à tête de monstre mis au jour dans l'incinération de La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime)⁴². L'oiseau de proie de Batilly représente donc une illustration supplémentaire à la liste des motifs animaliers utilisés pour l'ornementation des récipients vinaires.

La relation oiseau de proie nocturne et diurne dans les sources écrites

Une fois vérifié dans le domaine archéologique, on s'est tourné vers celui de la littérature. On a cherché à vérifier comment la chouette pouvait apparaître dans les sources anciennes insulaires. Pierre-Yves Lambert nous signalait par lettre que la chouette ne joue pas un rôle spécifique précis dans la littérature celtique. C'est à une remarque de notre collègue Philippe Jouët⁴³ que l'on doit ce rappel à l'épisode final de la branche quatre du *Mabonogi*⁴⁴. Ainsi, le fils de la reine Aranrhod, Llew Llaw Gyffes (Llew à la main sûre, nom qui lui a été donné par sa mère dans un épisode qui précède celui-ci) s'est vu jeter un sort par sa mère ; celui de ne pouvoir se marier. Le roi Math décide d'unir sa magie à celle de Gwydion pour mettre fin au sort. Ainsi créent-ils une femme à partir de fleurs que l'on appela Blodenwedd (trad. "Aspect de fleurs"). Les deux jeunes s'unissent et le roi Math leur donne une terre sur laquelle ils

³⁶ Baitinger H., Pinsker B., "Das Rätsel der Kelten vom Glauberg". Theiss, Stuttgart, 2002.

³⁷ Kruta V., *Ibidem* note 15.

³⁸ Anonyme, "Bucy-le-Long, découvertes 1990". Soissons, 1992, 10 p. et catalogue : "Celtés. Belges, Boïens, Rèmes, Volques ..." Exposition du Musée royal de Mariemont, 2006, n° 37/5, p. 396.

³⁹ Dilly G. (Dir.), "Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie". Nord Ouest archéologie n° 13, 2002, Berck, 2002, 415 p.

⁴⁰ Penninger E., "Der Dürrnberg bei Hallein I, Katalog der Grabfunde". Beck, München, 1972, cf. Pl. 50 et 52.

⁴¹ Duval P.-M., "Les Celtés". Gallimard, Paris, 1977, coll. L'univers des formes, p. 205, fig. 212. La forme bassin à bec verseur ornée d'une tête d'animal monstrueux est aussi attestée à Leg Piekarski (Pologne) dans un contexte du 1^{er} siècle avant J.-C. par une pièce importée de Grande-Bretagne.

⁴² Catalogue : "Celtés. Belges, Boïens, Rèmes, Volques ..." Exposition du Musée royal de Mariemont, 2006, n° 26/9, p. 359.

⁴³ L'auteur le remercie pour le rappel à cet épisode.

⁴⁴ Lambert P.-Y. (trad.), "Les quatre branches du Mabinogi et autres contes gallois du Moyen-Âge". Gallimard, Paris, 1993, coll. L'aube des peuples, 418 p. (cf. p. 115 et ss.).

règnent. Après un épisode, la reine faillit avec Gronw Pebyr seigneur voisin. Leur amour est si fort qu'ils conviennent d'un stratagème pour en finir avec le mari. Tout va réussir le mari sera tué. C'est à ce moment que la légende rejoint pour un premier épisode l'oiseau de Batilly puisque Llew mourant s'envola sous la forme d'un aigle en poussant un cri horrible. Math et Gwydion en eurent un grand chagrin. Plus tard au cours d'un voyage Gwydion loge dans la maison d'un paysan dont la truie présente la particularité de ne pouvoir être suivie des yeux dès qu'elle sort de l'étable. Cependant Gwydion va la suivre jusqu'à un arbre où la truie s'est arrêtée pour manger de la charogne qui tombait de celui-ci. Il y vit un aigle. Les chants de Gwydion font que l'aigle se rapproche de lui et qu'il a pu d'un coup de baguette magique rendre sa forme première à Llew mais sous l'aspect d'un homme misérable avec seulement la peau et les os. Une fois guéri à la résidence du roi Math, il demande réparation. La population marche alors vers le château où vit Aranrhod. Celle-ci prend peur et part avec ses dames de cour. Gwydion la rattrape et lui dit qu'il ne la tuera pas. Par magie, il la laisse partir sous forme d'un oiseau qui ne pourra plus montrer sa face à la lumière du jour. Il lui dit qu'elle ne perdra pas son nom de Blodenwedd. C'est en gallois moderne le nom de la chouette. Cette seconde partie de l'épisode rejoint par un curieux détour à nouveau l'oiseau de Batilly. Le conte illustre donc la transformation d'un couple ; elle en oiseau de proie nocturne par punition et lui en oiseau de proie diurne comme victime échappant à une fin fatale. Maintenant si l'on se réfère aux commentaires de P.-Y. Lambert relatifs à ce passage «les transformations animales imposées comme des pénitences font connaître une véritable initiation⁴⁵» et d'ajouter «le destin dramatique de Llew.../... survivant sous la forme d'un aigle décharné et ne revenant dans le monde que sous l'effet d'une invocation poétique de Gwydion ressemble à une nouvelle initiation, celle qui inclut le passage de vie à trépas et un séjour dans l'autre monde⁴⁶» et enfin de poursuivre par «Comme l'a dit Dumézil, Llew est certainement le dieu suprême, suprafonctionnel, des Celtes : c'est le *Lugus* des Gaulois, à la fois dieu artisan, dieu royal et dieu guerrier⁴⁷». Le rapace diurne apparaît donc bien dans ce conte comme l'avatar de la victime. On peut donc penser que la chouette est celle réservée à la trahison puisque Blodenwedd, création ex-nihilo à partir de fleurs et qui devrait être envoyée vers le monde des morts en expiation de sa faute n'est que reléguée dans celui du froid, du sombre de la nuit. Citons : «En souvenir de la honte que tu as faite à Llew Llaw Gyffes, tu n'oseras plus jamais montrer ta face à la lumière du jour, par peur des autres oiseaux⁴⁸». Un autre conte, appelé "Kulhwch et Olwen" est donné par P.-Y. Lambert⁴⁹ comme le plus archaïque de la littérature galloise. On y retrouve la liaison rapace nocturne et diurne sous une forme particulièrement intéressante puisqu'ils apparaissent dans un épisode de la quête des compagnons du roi Arthur à délivrer Mabon, personnage crucial pour un épilogue heureux de la quête. Ce passage fait appel à un aspect des mythes anciens indo-européens. Ainsi les deux héros chargés de retrouver Mabon vont s'adresser aux animaux les plus anciens du monde⁵⁰. Le premier est le merle de Kilgwri (Cilgwri : le recoin de Grwi), puis au cerf de Rhedynvre (colline de fougère), ensuite au hibou de Cwm Cawlwyd⁵¹ et enfin à l'aigle de Gwern Abwy⁵²

⁴⁵ Lambert P.-Y. (trad.), *Ibidem*, p. 96.

⁴⁶ Lambert P.-Y. (trad.), *Ibidem*, p. 97.

⁴⁷ Lambert P.-Y. (trad.), *Ibidem*, p. 97.

⁴⁸ Lambert P.-Y. (trad.), *Ibidem*, p. 117.

⁴⁹ Lambert P.-Y. (trad.), *Ibidem*, p. 125 à 164.

⁵⁰ Lambert P.-Y. (trad.), *Ibidem*, p. 151 et ss.

⁵¹ Ici le hibou apparaît dans un choix de traduction de l'auteur préféré à celui de chouette mais il est à remarquer que le mot hibou est accompagné de Cawlwyd, comportant la racine "Cuan" en gaulois, donnant Cauannus qui est le nom de la chouette.

⁵² Le mot "Gwern" qui accompagne celui de l'aigle indique le marais. On peut donc rapprocher cet oiseau de l'aigle pêcheur (pygargue) qui est à la fois prédateur en milieu d'eau douce que marin, biotopes qui s'appliquent aussi au saumon.

qui leur donne la solution pour retrouver Mabon : monter sur les épaules du saumon afin de conduire les héros au lieu de détention de la divinité qu'ils ne pourront délivrer que par le combat.

Conclusion

La garniture circulaire d'Orainville (Aisne) qui devait probablement orner une ciste en bois possédait par son ornementation une valeur importante pour que l'on prenne le soin de la monter en bijou sans en modifier profondément la structure. L'organisation du décor selon des repères géométriques disposés en un découpage régulier est une division traditionnelle bien ancrée dans l'expression artistique des Celtes depuis le V^e siècle. Ici, c'est le style décoratif qui permet de déterminer l'origine géographique de conception de l'objet. Pour la première fois, on note une intime imbrication de deux signes privilégiés de la représentation plastique, le bélier et le masque humain. Les deux motifs représentent le passage de l'état animal à celui humain au centre et celui contraire par huit fois sur la bordure externe du disque. On a aussi pensé voir dans l'élément de liaison relié aux terminaisons des volutes qui encadrent les visages de la frise externe, la représentation symbolique d'un bovidé sous les traits d'une forme simplifiée dont l'usage, sous cette forme, est connu depuis des temps bien antérieurs à l'époque celtique.

L'oiseau de proie de Batilly (Loiret) est l'image d'un monstre comprenant une tête d'oiseau rapace nocturne et un corps d'un autre mais cette fois diurne. A l'évidence, cette statuette s'adaptait sur un support en matière périssable (bois ?) qui devait être un récipient vinaire. La thématique du jour et de la nuit et donc de la vie et de la mort lui confère une vocation religieuse très forte qui était sans doute renforcée par l'appendice cassée et que par hypothèse on imaginerait être la couronne de gui qui encadre le plus souvent le masque humain représentant la divinité majeure. Il a semblé utile de montrer que la symbolique des deux oiseaux était réunie et illustrée par un épisode de la vie d'un couple légendaire relaté dans la quatrième branche du *Mabinogi* puis dans un autre conte gallois.

Les deux objets entrent dans des productions que l'on peut lier avec l'Europe centrale. Leur style ornemental est un des critères d'attribution. Tous les deux ont fait l'objet d'une profonde vénération puisque l'un est modifié pour lui donner une seconde vie et l'autre a sans doute été conservé longtemps avant d'être abandonné dans le remplissage d'un large fossé d'enclos d'habitat aristocratique. Les fouilles du site révéleront peut être les raisons du dépôt dans de telles conditions. Tous les deux présentent une relation directe avec le culte de la Divinité majeure des Celtes. Le premier est une évocation très narrative de la transformation du masque humain stéréotypé avec ses éléments végétaux vers le bélier ou son contraire. Le second est malheureusement incomplet. Il offre toutefois une représentation animalière d'une grande rareté que l'on peut tenter de rapprocher de celle de la divinité principale sur la base d'une reconstruction hypothétique de l'élément mobile manquant. Mais il faudra une nouvelle découverte de ce type plus complète pour la retenir comme une certitude.

Jean-Jacques Charpy
Conservateur en chef du Patrimoine
Musée d'Epernay

Légendes des illustrations.

Fig. 1 : Plan et mobilier de la tombe 3 d'Orainville "La Croyère" (Aisne).
(D'après S. Desenne et *alii.*).

Fig. 2 : Détails de la fibule d'Orainville "La Croyère" tombe 3.

- A. Le masque central.
- B. Détail du sommet du crâne des masques périphériques.
- C. Le masque extérieur, vue de dessus.
- D. Fixation du pied de la fibule sur la résille.
- E. La chevelure en mèches à l'arrière des têtes périphériques.
- F. Vue de dessous d'un masque périphérique et traces de limage. (© clichés Pascale Gardin et Jean-Jacques Charpy).

Fig. 3 : Restitution de la résille sous ses deux versions.

En haut, figuration des vides ; en bas, figuration des pleins avec en annexe celle du signe évoquant le bovidé à cornes bouletées.

Fig. 4 : Oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret).

Vues de face, revers et trois-quart gauche et droit. (© clichés Patrick Guérin, Epernay).

Fig. 5 : Détails de l'oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret).

En haut, limites de l'amplitude du mouvement de l'appendice sinueux. En bas, détail de la tête. (© clichés Jean-Jacques Charpy).

Fig. 6 : Détails de l'oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret).

En haut, vue zénithale et profil gauche de la face. En bas, fixation des pattes et de l'appendice puis détail du dessous de la partie caudale avec traces évidentes de martelage. (© clichés Pascale Gardin et Jean-Jacques Charpy).

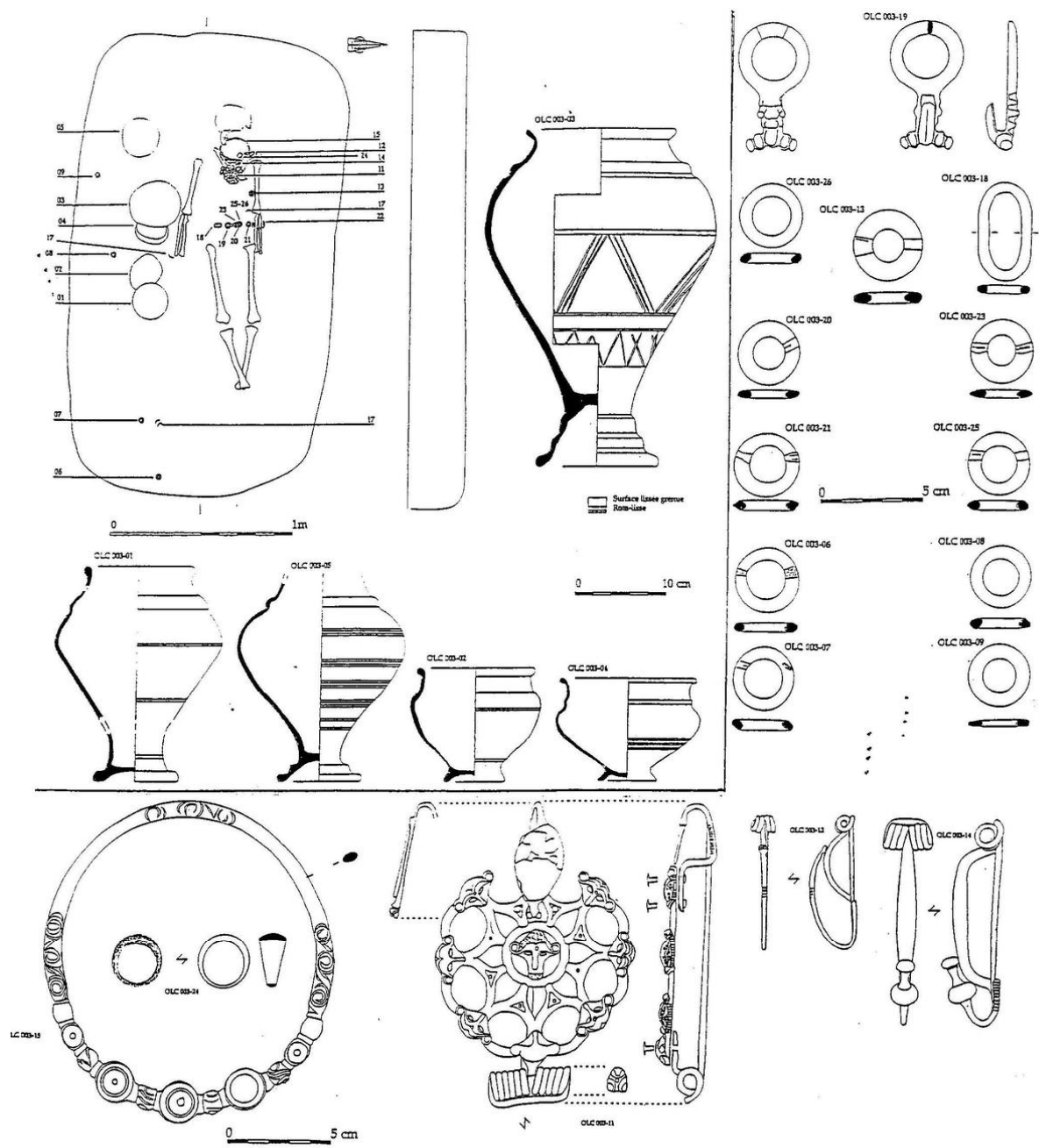


Fig. 1 : Plan et mobilier de la tombe 3 d'Orainville "La Croyère" (Aisne).
(D'après S. Desenne et *alii.*).

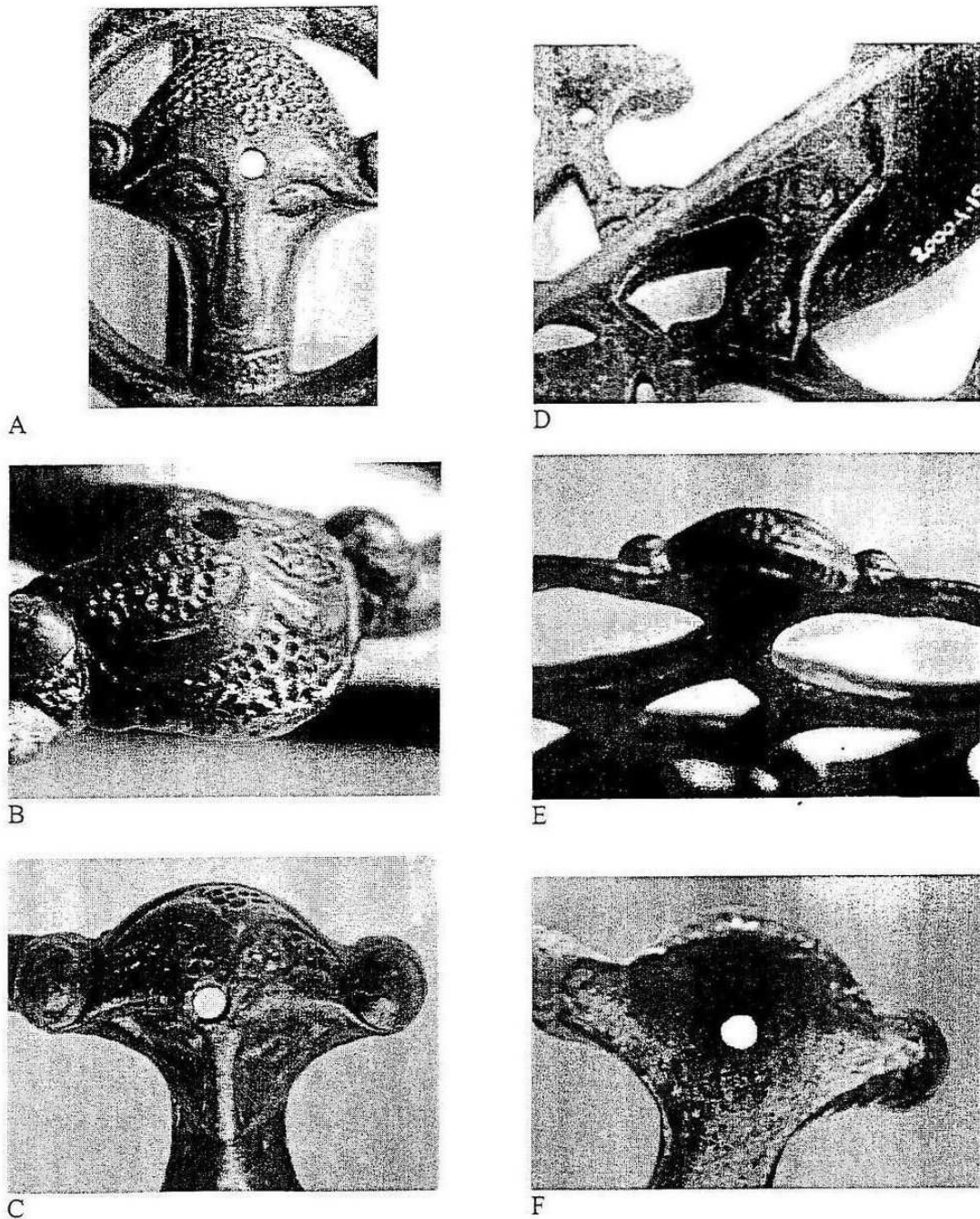


Fig. 2 : Détails de la fibule d'Orainville "La Croyère" tombe 3.

A. Le masque central. B. Détail du sommet du crâne des masques périphériques. C. Le masque extérieur, vue de dessus. D. Fixation du pied de la fibule sur la résille. E. La chevelure en mèches à l'arrière des têtes périphériques. F. Vue de dessous d'un masque périphérique et traces de limage. (© clichés Pascale Gardin et Jean-Jacques Charpy).

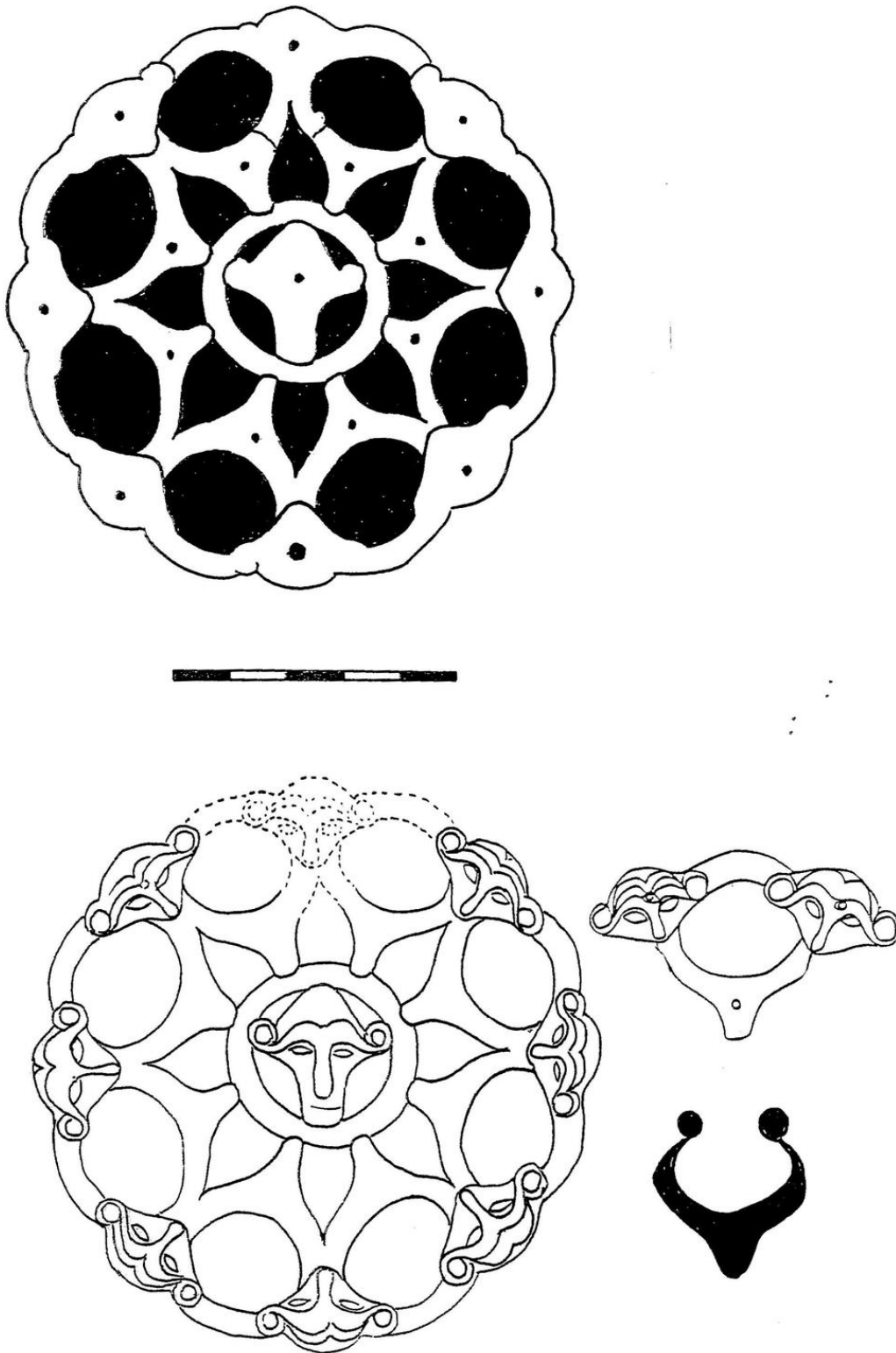


Fig. 3 : Restitution de la résille sous ses deux versions.
En haut, figuration des vides ; en bas, figuration des pleins avec en annexe celle du signe
évoquant le bovidé à cornes bouletées.

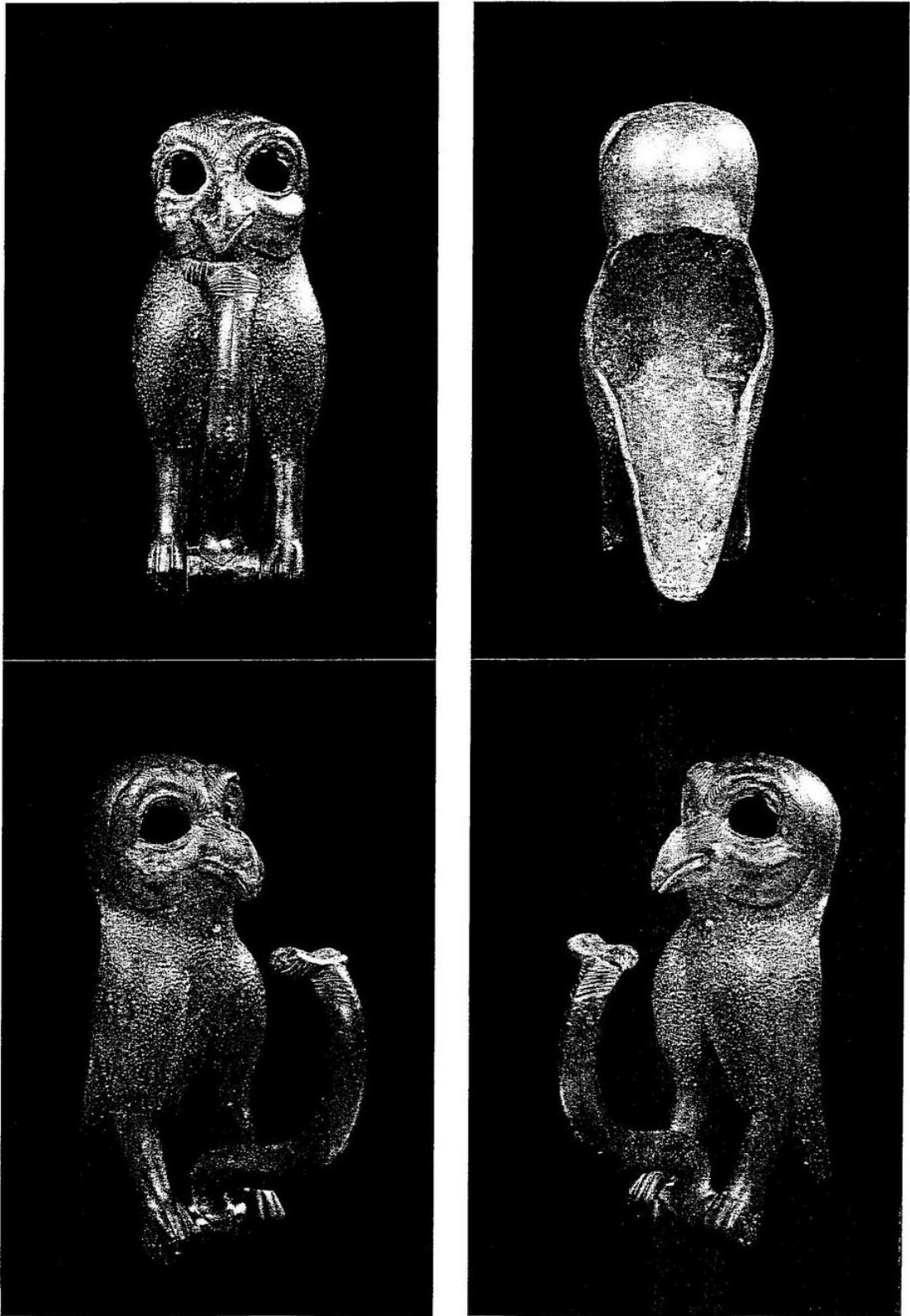


Fig. 4 : Oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret).
Vues de face, revers et trois-quart gauche et droit. (© clichés Patrick Guérin, Epernay).



Fig. 5 : Détails de l'oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret).
En haut, limites de l'amplitude du mouvement de l'appendice sinueux. En bas, détail de la tête.
(© clichés Jean-Jacques Charpy).

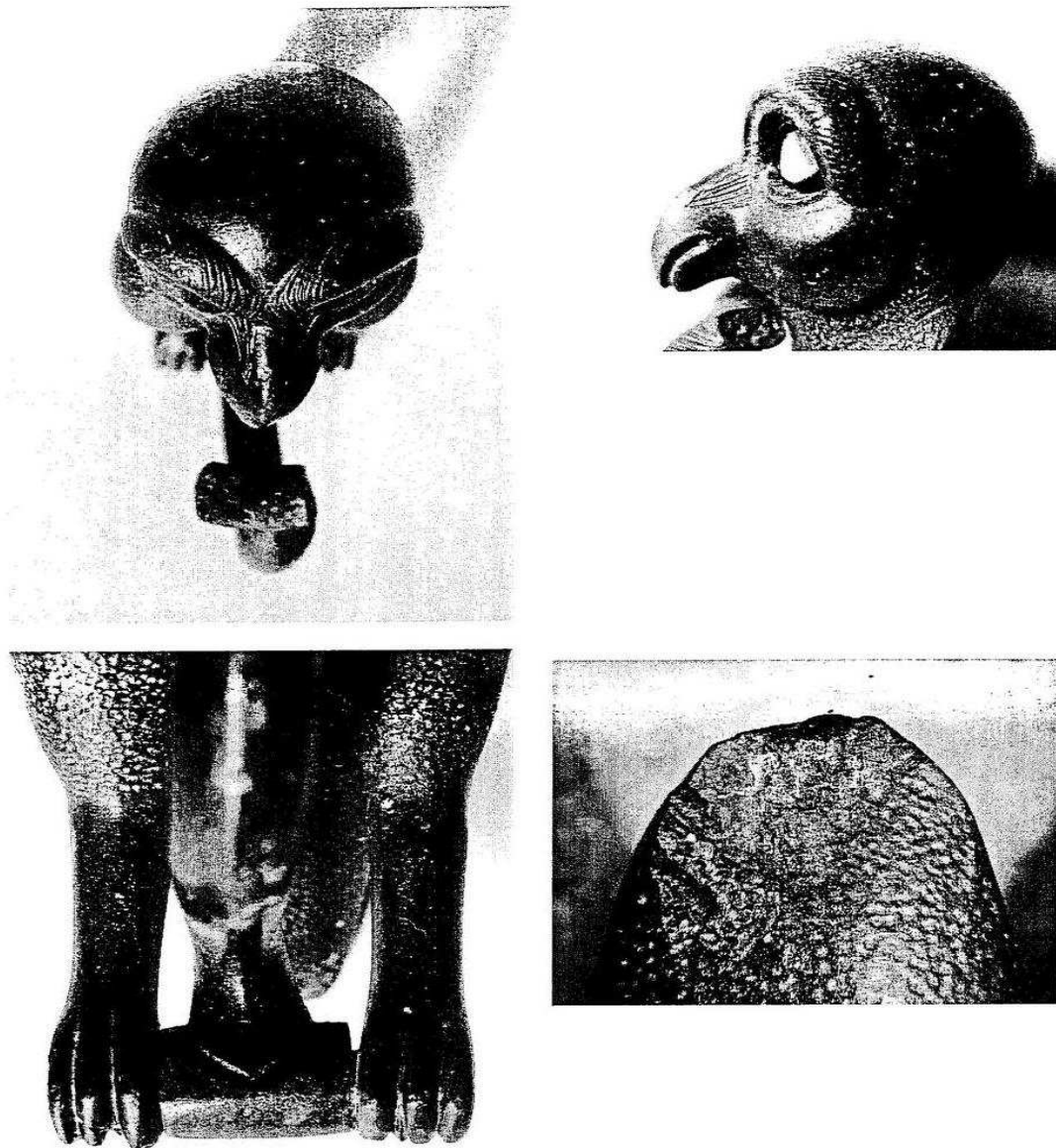


Fig. 6 : Détails de l'oiseau de proie de Batilly-en-Gâtinais "La Pierrière" (Loiret).
En haut, vue zénithale et profil gauche de la face. En bas, fixation des pattes et de l'appendice
puis détail du dessous de la partie caudale avec traces évidentes de martelage. (© clichés
Pascale Gardin et Jean-Jacques Charpy).